



DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

STATIONNEMENT / DEMENAGEMENT

1 - DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Fax : Mail :

2 - Description de l'Occupation du Domaine Public :

ADRESSE DE L'INTERVENTION :

.....

Zone occupée:

☐ Place de stationnement

☐ Chaussée

☐ Trottoir

☐ Accotement

☐ Place

- Immatriculation du véhicule:.....

- Longueur du véhicule :.....

3 – Date de l'occupation du domaine public :

Du :à.....heure..... au :à.....heure.....

4 - Nom et adresse de l'entreprise chargée du déménagement :

.....
.....

5 – CIRCULATION ET STATIONNEMENT (nécessitant la prise d'un arrêté)

- ☐ Réservation de stationnement, **nombre de places** :
- ☐ Interdiction de stationner
- ☐ Interdiction de circuler (**déviation à mettre en place par le pétitionnaire**, plan à joindre)
- ☐ Mise en place **par le pétitionnaire** d'une circulation alternée : ☐ Manuelle ☐ par feux tricolores

6 – L'occupation du domaine public de la ville est payante selon la délibération n°2025-58 du 18/02/2025.

Tarifs réservation places de stationnement (*Cocher la formule choisie*) :

- ☐ **5,20 €** le m² / jour avec intervention des services techniques pour la mise en place de la signalisation.
- ☐ **1,10 €** le m² / jour avec la signalisation à la charge du pétitionnaire.

Un emplacement de stationnement = 10 m².

7 – REGLEMENT DE VOIRIE

Je m'engage à respecter et à faire respecter, par les intervenants sur cette ODP, l'arrêté temporaire demandé.

La demande est a adresser 10 jours au préalable (15 jours avant pour un arrêté de circulation) aux :

Services techniques – Gestion du domaine public – Quai du Caramus – 34110 Frontignan
Tél. : 04.67.18.51.50
Courriel : gestion.domaine.public@frontignan.fr

Fait à Frontignan le

Nom et signature :